

MASTER 2 PSYCHOLOGIE - PSYCHOPATHOLOGIE CLINIQUE PSYCHANALYTIQUE

· MASTER 2 PSYCHOLOGIE - PSYCHOPATHOLOGIE CLINIQUE PSYCHANALYTIQUE

Former des psychologues cliniciens qui seront outillés pour intégrer tous les champs de pratique concernés par la souffrance psychique, qui s'adressent à –où prennent en compte– des populations porteuses de psychopathologies,

Présentation

- Former des psychologues cliniciens qui seront outillés pour intégrer tous les champs de pratique concernés par la souffrance psychique, qui s'adressent à –où prennent en compte– des populations porteuses de psychopathologies, ou dont la santé mentale est menacée,
- Donner une formation approfondie et de haut niveau en psychopathologie, à tous les âges de la vie (du bébé à la personne âgée), dans tous les contextes (individuel, familial, groupal, institutionnel), dans toutes ses formes d'expression (psychiques, somatiques, comportementales, sociales),
- Donner les outils permettant de prendre en compte les dimensions individuelles, familiales, groupales et institutionnelles de la réalité psychique et de la souffrance psychique,
- Donner les outils permettant la mise en œuvre des activités de diagnostic, de prévention, de soin psychique dans les situations de souffrance psychique de sujets, de familles, de groupes,
- Donner les outils permettant la mise en place de dispositifs de recherches, en lien avec des questions concrètes émanant des terrains de pratiques.

Ce parcours répond aux recommandations du décret no 2012-695 du 7 mai 2012 concernant le titre de psychothérapeute, dans la mesure où la pratique de la psychothérapie est l'une des pratiques essentielles des psychologues cliniciens.

Spécificités

Stage obligatoire Durée : 700 heures

Candidature

Modalités de candidature

Consulter la rubrique Admission de [M1 Psychopathologie clinique psychanalytique](#)

Infos clés et site web

Lieu de la formation

- Campus Porte des Alpes (PDA)

Durée de la formation

500

Responsable(s) de la formation

[Albert CICCONE](#)

Contact secrétariat

[Rita COLOMB](#)

Tel : 04 78 77 24 48

Coût de la formation

Droits d'inscription 2020 /2021 en master 243 euros + [Contribution Vie Étudiante et de Campus \(CVEC\) 92 euros.](#)

Et après ?

Activités visées / compétences attestées

- Capacité à repérer les souffrances psychiques et les psychopathologies :
 - Dans les champs individuels, groupaux, familiaux, institutionnels,
 - Dans leurs modes d'expression psychiques, somatiques, comportementaux, sociaux.
- Capacité à élaborer et mettre en œuvre des dispositifs de soin, d'accompagnement, de prévention de ces souffrances et de ces psychopathologies, dans les champs et les modes d'expression ci-dessus évoqués.
- Capacité à élaborer et mettre en place des recherches cliniques en lien avec des questions concrètes émanant des terrains de pratiques.
- Maîtrise des outils méthodologiques du psychologue clinicien : observation clinique, entretien clinique, médiations cliniques, tests...

Connaissances à acquérir :

- Modèles psychanalytiques du développement et du fonctionnement psychiques.
- Modèles psychanalytiques de la souffrance psychique et de la psychopathologie.
- Interface avec les autres modèles.

Secteur(s) d'activités ou types d'emploi accessibles

Le parcours "Psychologie et psychopathologie cliniques" vise à former des psychologues praticiens, orientés sur l'élaboration et la mise en œuvre de dispositifs de prévention, d'accompagnement et de soin psychiques dans des secteurs d'activité diversifiés (publics et privés) :

- Psychiatrie (dans ses structures intra et extra-hospitalières), à l'adresse d'enfants, d'adolescents, d'adultes, de personnes âgées.
- Education spécialisée (enfant, adolescent, adulte), services de prévention (de la maltraitance, de la délinquance...).
- Services de soins somatiques (hôpital général, services de soins spécialisés, centres de réadaptation).
- Institutions médico-psycho-sociales (CAMSP polyvalents, CMPP, services de prévention, IMP, IMPro, etc.).
- Lieux d'accueil ordinaires ou d'urgence (crèches, garderie, pouponnières, écoles, points rencontres, accueils mères-enfants, etc.).
- Institutions prenant en charge les handicaps intellectuels et physiques (CAMSP spécialisés, SSESAD, centres de rééducation, MAS, IME, ESAT, etc.).
- Institutions du secteur judiciaire et pénitentiaire.
- Institutions pour sujets vieillissants (maisons de retraites, HEPAD, services gériatriques).
- Services proposant des consultations ou des lieux d'écoute (aide aux victimes, aux personnes en situation de toxicomanie, d'alcoolisme, de prostitution, etc.).
- Centres médico-sociaux, centres d'accueil pour personnes en situation de précarité (bénéficiaires du RMI, de la CMU, SDF, etc.), missions locales...
- Réseaux sociaux (autour de la périnatalité, de la PMI, de l'errance, des banlieues, etc.).

- Insertion, réinsertion, formation, travail.
- Institutions caritatives et humanitaires (en France et hors de France).